EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

18e séance du mardi 27 avril 2021

Présidence de Mme Thanh-My Tran-Nhu, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le postulat de M. Benoît Gaillard et crts : « *Un emprunt populaire de solidarité pour financer la relance à Lausanne* »
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi 27 avril deux mille vingt et un.

La présidente :

CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE - CANTON VAUD - LIBERTÉ ET PATRIE

La secrétaire adjointe :